

Avant, Pendant, Après LA CRISE

Pendant une crise, l'élève n'est pas conscient de ses actes.
Il peut être violent, il semble hors de lui.

Ses facultés à raisonner sont empêchées par un débordement d'affects qu'il ne maîtrise plus.

AVANT LA CRISE, Anticiper

En apprenant à connaître l'élève

- ⇒ Ses relations aux autres élèves et aux adultes, au groupe.
- ⇒ Sa peur de l'inconnu, des apprentissages.

A-t-on connaissance de contextes ou de situations propices au déclenchement de la crise ?
Quels sont les facteurs aggravants de ses difficultés de comportement ?

En prévoyant un protocole de gestion de crise élaboré en conseil des maîtres et adapté en fonction de la configuration de l'école.

Choisir un lieu aménagé connu par l'élève où il puisse s'apaiser sans danger pour lui, ni pour les autres.

Définir qui prend en charge l'élève.

Comment prévient-on cette personne et penser ce que l'on fait avec les autres élèves.

Penser le rôle des différents professionnels de l'école (enseignants, direction, RASED, AESH, ATSEM).

Établir la chaîne téléphonique si elle est nécessaire.

PENDANT LA CRISE

Ne pas banaliser la violence

Ne pas dénier : ne pas faire comme si on n'avait ni vu, ni entendu.

Dans tous les cas, **ne jamais rester seul(e)**

Rester maître de soi :

- ⇒ Essayer de rester le plus calme possible.
- ⇒ Ne pas montrer son angoisse ou sa peur.
- ⇒ Adopter une posture d'empathie : voix douce, même hauteur.
- ⇒ Éviter la contention physique, sauf si l'élève tente d'atteindre à son intégrité ou à celle des autres.
Le contact physique peut augmenter la crise. Seule une observation de l'élève permet de définir la posture de l'adulte accompagnant la plus adéquate.

Isoler l'enfant en crise selon le protocole prévu.

Si nécessaire : appeler le 15 (blessure) et les parents (état de crise qui dure et/ou blessure).

Avec l'élève, lorsque le calme est revenu : l'écouter, l'orienter sur un vécu positif, le remettre en projet immédiat.

Préserver les autres élèves :

- ⇒ Prendre le temps du retour aux apprentissages pour l'ensemble de la classe.
- ⇒ Leur permettre de mettre des mots, sans stigmatiser la personne, mais en parlant des faits, du comment plus que du pourquoi.
- ⇒ Privilégier une activité propice au retour au calme.

APRÈS LA CRISE

Retour sur l'événement

Aller chercher la perception de l'élève sur des faits sans juger, éviter les moralisations et reproches.
Tenter d'arriver à un consensus entre sa perception et celle des témoins impliqués.

Le retour en classe de l'élève

L'accueillir sans stigmatisation.

Le lien

Communiquer avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la scolarisation de l'élève et avertir la famille sur ce qui s'est passé.

Compléter la fiche de description de crise (annexe 1)



Évaluer les conséquences de la crise (sur soi, sur l'élève, sur le groupe) :

prendre de la distance afin qu'une fois l'émotion passée, l'on puisse préparer la communication en direction de la famille, des partenaires et de l'ensemble des acteurs impliqués dans la scolarisation de l'enfant.

Qu'est-ce qu'un contrat de comportement ?

« Le contrat de comportement n'est pas une autre façon d'inciter ou de forcer l'élève à agir d'une certaine manière. C'est un **moyen de l'aider à apprendre des comportements appropriés.** »

(Archambault et Chouinard)



C'est une entente écrite entre l'élève et son enseignant pour atteindre deux objectifs

Favoriser chez l'élève l'adoption d'un comportement adapté par ...	Viser l'accroissement de l'autonomie de l'élève en ...
<ul style="list-style-type: none"> ... le discernement les comportements acceptables et non acceptables. ... l'inscription du comportement acceptable à atteindre. ... l'anticipation des difficultés et une recherche de stratégies d'aide. ... une introspection efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> ... identifiant son objectif lui-même. ... étant l'auteur principal du contrat. ... se référant au contrat. ... développant son autocontrôle.

Que faire apparaître dans un contrat de comportement ?

- Constats de l'élève - dégager des points positifs puis les comportements inappropriés
- Constats de l'enseignant - dégager des points positifs puis les comportements inappropriés
- Objectifs accessibles par l'élève (Cibler une ou deux conduites à améliorer)
- Stratégie d'aide pour chaque objectif
- Durée (2 à 3 semaines), date du bilan
- Signature de l'élève (Engagement), de l'enseignant (Aide), parents (Approbation-Soutien)
- Bilan de fin de contrat (élève et enseignant). Il peut servir de point d'appui pour un réajustement

Étapes ?

1. Présentation de la forme du contrat à la famille
2. Rédaction conjointe (élève - enseignant)
3. Mise en pratique
4. Bilan de fin de contrat
5. Fin du contrat ou renégociation